

LES P.P.

PROVINCE-PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

Bureau : 29, rue Claude Terrasse – 75016 PARIS
Téléphone : 01 46 21 80 82 - Télécopie : 01 46 21 80 85



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 Novembre 2014 – Hippodrome d'Auteuil

Le **Président TASSIN** remercie les membres présents, les invités, les représentants des associations partenaires au sein de l'Union pour le Galop Français (AQPS, Permis d'Entraîner).

Il propose d'entrer rapidement dans le vif du sujet et donne la parole au Trésorier de l'Association, **Amaury de SOULTRAIT**

1°) Les comptes

Le Trésorier fait distribuer un tableau présentant le compte d'exploitation et le bilan. Pour la première fois depuis longtemps, l'année présente un déficit d'exploitation de 17 782 € alors que l'année est une année "classique" c'est à dire sans campagne électorale à financer Les recettes sont à peu près stables et ce sont les dépenses qui sont en assez forte augmentation. Deux postes sont à souligner : l'augmentation des frais de "déplacements et réceptions" à mettre en relation avec les nombreuses réunions organisées en régions (La Teste, Pompadour, Nancy, Vittel, Clairefontaine, Pornichet., Marseille, Lignières en Berry, ..) et les frais d'impression qui ont été induits par le mailing de fin d'année (par ailleurs rentable dès lors qu'il concoure à une augmentation du nombre d'adhérents).

Enfin, il a fallu procéder au remboursement de prélèvements pour un propriétaires qui avait démissionné mais pour lequel France Galop avait maintenu le prélèvement du % sur les gains. Cela a représenté une somme de l'ordre de 5 000 €.

Il conviendra d'améliorer le dispositif d'économies malgré un train de vie de l'association déjà raisonnable. En effet, le Comité propose de maintenir la cotisation inchangée pour 2015.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité à l'exception du trésorier qui s'abstient.

2°) Rapport moral du Président

Le rapport moral est un exercice de figures imposées et donc de sujets nécessairement évoqués devant l'Assemblée.

Les PP regroupent un peu plus de 650 adhérents. Cette audience dans un monde pas forcément très syndicalisé est le signe de la réalité de notre association, qui ne peut comprendre sans l'union qui nous réunit avec les AQPS – représentés ici par le président **d'ARMAILLÉ** et le secrétaire général **Audoïn MAGGIAR**- et les Permis

d'Entraîner – représentés par leur vice président **Jean-Jacques CHIOZZI** - ainsi que Passion Obstacle, l'association issue de l'Adeco.

Ensemble notre action se développe sur deux grands axes : la croissance du Galop, sa stratégie de développement basé sur les propriétaires et éleveurs jouant le jeu national. Nous avons notre personnalité, mais ces objectifs qui nous réunissent depuis pratiquement 25 ans ont servi une stratégie du Galop tout entier qui a été très gagnante notamment grâce à notre impulsion. Nous avons assuré la croissance de l'ensemble, aujourd'hui que la situation est plus difficile, c'est notre force commune qui est nécessaire pour définir la nouvelle phase en l'appuyant sur le modèle gagnant des courses françaises, associatif, coopératif et mutuel.

A l'invitation du Président, **Jean Michel REILLIER** exprime la proximité d'idées entre les PP en nombre d'éleveurs d'Anglos. Il souligne que les PP et leurs associés ont été un des rares mouvements à lutter contre la disparition des Haras Nationaux dont beaucoup aujourd'hui regrette la mort.

Jean Jacques CHIOZZI intervient au nom de l'Association des Permis d'Entraîner pour insister sur le fait qu'ils sont d'abord et avant tout des propriétaires. Ils entraînent eux même leurs chevaux et défendent comme les PP les valeurs du désintéressement et de l'amateurisme. Dès lors les "P.E" doivent bénéficier des mêmes droits et avantages que tous les propriétaires..

Il souligne ensuite l'importance des "P.E" dans le paysage hippique : 1.144 chevaux de plat, 643 chevaux d'obstacle, presque 11% des partants en plat et presque 10% en obstacle Les Permis ne représentent malgré tout aucun danger pour les entraîneurs avec 3,88% des allocations en plat et 3,7 % des allocations en obstacle.

Forte de 459 adhérents, l'Association des P.E. trouve naturellement sa place aux cotés des PP au sein de l'Union pour le Galop Français.

Le Président TASSIN, reprend la parole pour évoquer l'importance de l'implantation régionale des PP. **Bernard KERN** et **Claude PELS**Y dans l'Est, **Isabelle de SAINT ANTHOST**, **Thierry ADENOT** et **Eric PALLUAT DE BESSET** dans le Centre Est, **Guy ZAMORA** et **Jacques ROSSI** pour le Sud Est, **Jean-Marie PLASSAN**, **Jacques LE DANTEC** et **Philippe VIDOTTO** pour le Sud Ouest, **AA MAGGIAR**, **Jean-Louis PARIENTE** et **Franck DELIBEROS** pour l'Ile de France et la Haute Normandie, **Pierre-Marie CHARIER** et **Eric PECHADRE** pour l'Ouest et l'Anjou Maine, **Philippe JEANNERET**, **Sylvain VIDAL** et **Baudouin de LA MOTTE SAINT PIERRE** pour la Basse Normandie.

A ce propos, il salue la première participation à notre Assemblée Générale d'**Eric PECHADRE** en qualité de vice-président aux cotés de Baudouin de la Motte Saint Pierre. Il a remplacé en janvier **Gérard SAMAMA**, qui ne nous a pas quitté pour autant comme en témoigne sa présence et sa mobilisation constante au sein du conseil du plat et de la commission technique des programmes.

L'implantation régionale des PP se traduit par une plus grande présence sur les hippodromes régionaux, soit à travers des courses baptisée "Prix de l'Association PP" soit à travers des réunions conviviales à la rencontre des acteurs des courses. Ces réunions ne sont pas inutiles, loin de là et ont permis aux élus régionaux et nationaux de faire remonter les idées, d'élargir les débats dans les instances, de proposer de nouvelles voies. Nous ne sommes jamais suivis facilement, mais l'expérience a prouvé que nos idées finissaient par être reprises.

La communication de l'association passe aussi par les prises de position publiques (dans la presse) de plusieurs d'entre nous: Jean d'Indy, Philippe Jeanneret, Baudouin de la Motte Saint Pierre, Jean-Jacques Chiozzi, Eric Péchadre, Eric Palluat de Besset, Philippe Vidotto, Jean-Marie Plassan, et, depuis un an, par le Grain de Sel du vendredi. Manifestement cette publication diffusée par courrier électronique et disponible par internet, plaît. Les sujets ont été variés et librement abordés. Ils permettent de bien fixer nos positions.

Un certain nombre de décisions "techniques" ont fait l'objet de débats vifs à France Galop et dans le monde des courses. Ce fut le cas du dossier "Indemnités de transport". Le réaménagement de cette enveloppe nous a semblé globalement positif, impactant assez peu de chevaux et, surtout, nous défendons le fait que cette réforme se fasse à enveloppe constante. Les propriétaires n'ont pas à subir de plan d'économies. La question spécifique

des *bumpers* (courses de plat pour chevaux d'obstacles) semble avoir bien avancé sous l'impulsion de nos amis AQPS et un vrai circuit de *bumpers* devrait voir le jour en 2015.

Un débat s'ouvre sur la manière dont doivent être considérés les chevaux de faibles valeurs. Plusieurs positions différentes s'expriment à travers les interventions de MM. **BARSI, FAVENNEC, SAMAMA, CHIOZZI, MISSOFFE. Bertrand BELINGUIER** tente une synthèse en précisant qu'il faut à la fois respecter la passion ici exprimée et le réalisme économique dans la mesure où, statistiquement, les chevaux de faibles valeurs ne sont pas rentables.

Enfin, Philippe **JEANNERET** fait un point sur la politique d'ensemble des Centres d'Entraînement et demande que France Galop se penche rapidement sur les coûts ainsi générés. D'une manière générale on ne peut pas continuer sur un modèle de frais de production aussi lourd.

La question de la situation générale est plus complexe et demande une sérieuse explication. France Galop et le PMU ont connu depuis un an de gros changements de management : Thierry Delègue nommé directeur général de la société-mère d'un côté, et Xavier Hurstel de l'autre. Ce n'est pas lié évidemment, mais la problématique financière de la filière toute entière s'est détériorée en un an de façon cruciale.

Depuis 4 ans, à cette tribune et dans cette formation, le profil financier et sa trajectoire, terme repris l'année dernière par le contrôleur général d'Etat M. Soettemont, ont été développés à l'occasion du rapport moral. On savait que 2014 serait la fin de la période de croissance initiée en 1997 avec l'augmentation de l'offre de jeux, le passage de une réunion PMU par jour + 2 (quelquefois 3) nocturnes par semaine, à deux, puis bientôt six «premium», de façon à exploiter le réseau et à répondre à la clientèle qui demande une généralisation de l'instantané dans tous les domaines, particulièrement celui des paris. Le point d'arrivée de ce cycle de croissance en 2014 était assez mécanique: peu de possibilité de monter encore la demande, effet à plein de la retransmission Equidia, cannibalisation partielle des réunions maintenues par les nouvelles. On connaissait le rendez vous de l'inflexion de la croissance, mais les sociétés mères (le Trot et le Galop) disposaient de ressources financières pour s'y préparer.

Le constat est cependant décevant: le PMU est arrivé assez peu préparé, les sociétés de courses n'avaient pas effectué de réduction des coûts. S'ajoute la panne de croissance: le produit intérieur brut de la France n'a pratiquement pas varié depuis 2008 et le PIB par habitant a baissé de 5,8% depuis. Les présidents successifs du PMU ont toujours présenté l'évolution du chiffre d'affaires comme une fonction du chômage: 1 point de chômage produisant 2 points de moins de chiffre d'affaires (ou plutôt de produit des jeux) pour le PMU. Cela s'est vérifié et la situation difficile rend la présence à notre Assemblée de Xavier HURSTEL plus passionnante encore.

Pour conclure son intervention générale, Hubert TASSIN évoque l'indispensable collaboration avec le Trot. Si le trot et le galop ont des coeurs de métiers différents (opérations, pistes, programmes, ...) qui demandent des traitements différents et des équipes spécifiques, les services fonctionnels, marketing, RH, "Informatique", finances,... ont des fonctions identiques et gagneraient à être mise en commun entre les deux sociétés mères et, le plus possible, avec le PMU.

Il semble qu'au stade actuel, l'ampleur de problématique financière ne soit pas bien perçue par les différentes parties en cause : acteurs des courses, bénévoles des sociétés de province, par nos interlocuteurs du Trot et, surtout l'ensemble, des personnels des sociétés mères qui sont essentiellement des centres de coûts et le resteront. L'investissement dans le projet Longchamp en particulier rend la communication plus inaudible encore. L'investissement dans le PMU est à l'évidence l'investissement le plus directement rentable. C'est là, avec l'enveloppe des allocations qu'il convient de donner l'absolue priorité.

3°) Elections au Comité

357 membres sont présentes ou représentés

Avant le scrutin, Guy ZAMORA indique que, pour convenance personnelle, il retire sa candidature au Comité et suggère que Jacques ROSSI soit candidat afin de renforcer la présence du Sud Est chez les PP.

Sont élus ou réélus:

Thierry ADENOT – Jean Jacques CHIOZZI - Jean d'INDY – Philippe JEANNERET – Bernard KERN – Daniel LASSAUSAYE – Hubert de MONTLIVAUT – Eric PECHADRE – Jean Michel REILLIER – Jean Marc TONNINI – Jacques ROSSI.

4°) Intervention de Xavier HURSTEL – Président Directeur Général du PMU

Hubert TASSIN, remercie **Xavier HURSTEL** de sa présence et souligne qu'il s'agit de la première intervention publique du nouveau Président du PMU.

Xavier HURSTEL brosse d'abord un tableau assez réservé de l'environnement économique, du ralentissement des différents relais de croissance du PMU et des conséquences sur le chiffre d'affaires et donc sur les ressources du PMU. Il précise que si l'ouverture du marché des jeux n'a pas été la catastrophe que certains craignaient, elle n'a pas été avantageuse pour la filière. Le PMU s'est néanmoins bien placé sur le marché du pari sportif mais seulement sur internet puisque le marché "en dur" lui reste fermé). Il indique par exemple qu'un tiers des comptes ouverts pour les paris sportifs débouchent sur des paris hippiques.

Xavier HURSTEL insiste sur le fait que la spirale de récession ne saurait être une fatalité. Il faut donc investir lourdement dans le domaine des paris hippiques pur ne pas se laisser distancer.

Compte tenu de l'évolution des prix de l'immobilier en centre ville, il y a trop de fermetures de point de vente et une marginalisation de ceux qui restent. Ce qui impose aux sociétés mères de financer un important programme d'investissement pour créer des points de vente modernes, attractifs et bien placés sous l'enseigne «PMU City», mais aussi des programmes innovants à partir d'implantation de bornes, de points de vente dans des lieux de passages...

Xavier HURSTEL insiste sur la force du modèle français, du système mutualiste mais aussi sur le maillage territorial. Préserver le modèle, le défendre ne signifie pas qu'il faut renoncer à le faire évoluer... sans le détruire. C'est le cas des formidables évolutions qui permettent de présenter notre sports et de produire de nouvelles images sans le dénaturer. Et de citer en exemple les évolutions spectaculaires des retransmissions des matchs de football et du Tour de France cycliste.

Pour conclure, **Xavier HURSTEL** veut faire sienne cette affirmation optimiste : "De toute contrainte nouvelle, il faut faire une opportunité".

